

COMMUNE DE L'HOPITAL DU GROUSBOIS
COMPTE-RENDU DU CONSEIL DU 1^{ER} AVRIL 2021

Tous les conseillers sont présents

Secrétaire de séance : Aurore KOLLY BOUHERET

Date de convocation : 27 mars 2021

RECTIFICATIF COMPTE RENDU du 18 Février 2021 : point 8, il convient de préciser :

« Madame Catherine Robert, cessant son activité, a libéré certains terrains communaux représentant 7 ha 36. A ce jour, *seuls les GAEC DES TROIS CHENES ET LE GAEC DE LA LANTERNIERE* ont candidaté pour l'obtention de ces terrains »

Ordre du jour :

- 1/ Urbanisme ;
- 2/ Transfert compétence mobilité ;
- 3/ Investissement informatique école ;
- 4/ Micro-crèche : investissement mobilier ;
- 5/ Dossier Cusenier ; point avancement investissement mobilier cuisine
- 6/ Acquisition foncière Blaudet ;
- 7/ Préparation budget 2021 ;
- 8/ Questions diverses.

1/ Urbanisme

- Déclaration préalable de travaux de M. FAIVRE Alain, rue du stade pour la pose de panneaux photovoltaïques. Avis favorable du conseil.
- Projet de lotissement Lieu-Dit la Roche du Loup : le projet présenté en octobre 2020, était en attente de pièces complémentaires. Ces dernières ont été déposées en mairie le 27 février 2021, mais ne correspondent pas aux attentes, en particulier à l'étude de sol demandée. Le Maire a fait un rejet tacite soit un refus du dossier dans sa globalité. Ce dossier est annulé, toute nouvelle demande devra être refaite dans sa globalité.

2/ Transfert de compétences, loi Mobilité

La Loi d'Orientation des Mobilités vise à accompagner les territoires pour mettre en œuvre de nouvelles solutions de mobilité, donne la possibilité aux intercommunalités de prendre la compétence transport mobilité sur leur territoire, et de devenir AOM (Autorité organisatrice de la Mobilité). Avec Possibilité de reprendre en gestion directe tous les transports scolaires.

Le conseil communautaire de la communauté de communes a adopté une délibération favorable à la prise de compétence à la majorité absolue des suffrages exprimés le 25 février et l'a notifiée à chaque maire.

Les conseils municipaux des communes membres ont trois mois pour délibérer selon la même règle habituelle de majorité. A défaut de délibération municipale adoptée dans ce délai de trois mois, leurs décisions sont réputées favorables.

Pour que le transfert de compétence d'organisation de la mobilité soit effectif au 1er juillet 2021, il doit être recueilli l'accord : - du conseil communautaire ; - et des deux tiers au moins des conseils municipaux représentant plus de la moitié de la population.

Proposition de la Communauté de Communes Loue-Lison :

Accord pour organiser la mobilité des personnes sur le territoire mais refus de la prise en charge des transports scolaires.

Le conseil municipal autorise la Communauté de Communes Loue-Lison à devenir AOM à l'unanimité.

L'ancienne ligne de chemin de fer L'Hôpital du Grosbois-Ornans est lauréate d'un appel à projet national déposé par le département : environ 800 000 € vont être investis pour rendre cet itinéraire accessible aux vélos rollers et l'aménagements des abords.

Le Maire propose la constitution d'un groupe de travail afin qui prendra l'attache du département pour le projet d'aménagement de l'espace de « La Rotonde »

3/ Appel à projet « Plan de relance : Continuité pédagogique » pour un socle numérique dans les écoles élémentaires

L'appel à projet vise à réduire la fracture numérique et les inégalités scolaires. L'État investit 105 millions d'euros en 2021. Toutes les collectivités et établissements élémentaires et primaires sont éligibles à cet appel à projet.

Aide de l'état

- Pour le volet de l'équipement et des réseaux, le montant subventionnable est de 3.500 € par classe
- La subvention couvre de 50% à 70 % de la dépense engagée

Equipements concernés

- L'équipement en matériel et réseau informatique (PC, tablettes, tableaux interactifs, vidéoprojecteurs ...)
- Les services et ressources numériques
- L'accompagnement à la prise en main

Les enseignantes ont estimé leur besoin à 10 tablettes pour les 2 classes élémentaires.

Une demande de devis a été demandée à iDinfo, prestataire informatique de la commune.

Le conseil, à l'unanimité, valide l'investissement si notre dossier est retenu.

(Aurore KOLLY-BOUHERET ne prend pas part au vote)

4/ Micro-crèche

Investissement mobilier : Cuisine à équiper, meubles de rangement. Trois devis sont recommandés.

Un comparatif précis sera présenté et délibéré au prochain conseil.

5/ Cuisine

La commission en charge du dossier « cuisine » présente un tableau comparatif des 3 prestataires sollicités pour l'équipement de la cuisine.

Après étude comparative, la commission expose son choix de travailler avec l'entreprise Bersot.

Le conseil valide la proposition de la commission à la majorité (Philippe Danrey s'abstient).

Avancement Travaux Cusenier

Les aménagements intérieurs et extérieurs se poursuivent.

La pré-réception initialement prévue courant mai est reportée.

6/ Acquisition foncière

M. Alain Blaudet accepte de céder une bande de terrain à la commune afin de pouvoir aménager la totalité de l'espace derrière le Cusenier (parking). La surface sera définie après l'élaboration d'un document d'arpentage (Prix d'achat proposé : 35.00 €/m² ; coût identique aux acquisitions antérieures).

La commune prendra en charge les frais du géomètre (cabinet Coquard) et du notaire (Me Zedet).

Le conseil autorise le Maire à signer tous les documents nécessaires à la transaction.

Le Maire a demandé à l'architecte de réfléchir à un aménagement optimal de l'espace pour les parkings.

Effondrement du mur du parc Mourot sur parking : Afin de sécuriser cette zone, le Maire fait procéder à sa destruction partielle, il sera reconstruit ultérieurement par une structure de réinsertion professionnelle.

7/ Préparation Budget 2021

Pour cette année, malgré une nouvelle baisse des dotations de l'Etat annoncée à -15 000 € pour notre commune, et au vu du contexte sanitaire, le Maire propose de rester à fiscalité constante : pas d'augmentation des impôts.

Le budget 2022 devra prendre en compte le coût de fonctionnement de la micro-crèche et les recettes liées à la nouvelle réorganisation du Cusenier.

8/ Questions et informations diverses

Un nouveau gouffre (faille) a été découvert de l'autre côté du petit pont (rue du sabotier) des investigations sont en cours.

Jean Fourquier a participé à une réunion sur la fibre le 22/02/2021. Le déploiement de la fibre sur notre commune est annoncé pour 2022.

Les consommables du défibrillateur seront changés en mai : coût de la maintenance fixé à 260.00 € pour 4 ans.

M. et Mme Bouveresse Pierre nous ont informé qu'ils avaient fait stériliser 2 chats, ils sont allés chercher des bons à la SPA. Nous les en remercions.

Maud Ricciardetti de Familles Rurales va rencontrer les jeunes pour réfléchir ensemble à l'aménagement d'un lieu de rencontre près du terrain de tennis.

RAPPEL :

Il est formellement interdit de brûler les branchages dans l'agglomération.

Les bruits occasionnés par les appareils à moteur thermique ou électrique sont autorisés :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30

Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h30

Le dimanche et jours fériés : 10h à 12h

Poubelles : Merci de ne pas déposer de sacs à coté du bac

Déjections canines : des plaintes nous parviennent régulièrement quant aux déjections canines qui décorent la place de la mairie, les trottoirs etc ... Nous demandons un minimum de respect pour le personnel communal, les enfants, les riverains, les passants et demandons aux propriétaires de ces chiens de bien vouloir ramasser leurs déjections.

Dates à retenir :

27 Avril : Ramassage des encombrants, les déposer la veille au soir en bordure de voirie

8 Mai : Marché aux fleurs et boulangerie (organisé par l'APE « Les P'tits Grosboisiens »).

La séance est levée à 22 h 00.

Ce compte-rendu, ainsi que toutes les actualités de la commune sont en ligne sur notre site internet

www.lhopitaldugrosbois.fr

PROCHAINE REUNION LE 15 AVRIL 2021.

La secrétaire de séance,

